

Politique de retour de six mois pour les WC Geberit avec technologie de rinçage TurboFlush dans le cadre des systèmes de WC Geberit

Cette politique de retour de six mois, ci-après : "Politique de retour", s'applique en complément de la garantie légale des défauts matériels et autres garanties de votre partenaire contractuel et ne les affecte pas. Les droits découlant de la garantie légale des défauts matériels peuvent être invoqués gratuitement et indépendamment de cette politique de retour. Cette politique de retour ne limite pas ces droits.

La politique de retour est accordée par Geberit nv, Ossegemstraat 24, 1860 Meise, ci-après : "Geberit".

1. La politique de retour de six mois s'applique aux WC avec technologie de rinçage Turboflush mentionnés ci-dessous, ci-après : "Produit", lorsque le produit est acheté et installé en combinaison avec un réservoir de chasse à encastrer Geberit :

Nr. d'article	Description
500.201.01.1	Set de WC suspendu à fond creux Geberit ONE, TurboFlush, avec siège de WC, Cuvette : blanc / KeraTect, Recouvrement : blanc
500.202.01.1	Set de WC suspendu à fond creux Geberit ONE, TurboFlush, avec siège de WC, Cuvette : blanc / KeraTect, Recouvrement : chromé brillant
500.202.JT.1	Set de WC suspendu à fond creux Geberit ONE, TurboFlush, avec siège de WC, Cuvette : blanc mat, Recouvrement : chromé brillant / blanc
502.717.00.1	WC suspendu à fond creux Geberit Acanto, TurboFlush, Blanc
502.717.00.8	WC suspendu à fond creux Geberit Acanto, TurboFlush, Blanc / KeraTect
502.718.00.1	Set de WC suspendu à fond creux Geberit Acanto, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc
502.718.00.8	Set de WC suspendu à fond creux Geberit Acanto, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc / KeraTect
502.996.00.1	Set de WC suspendu à fond creux Geberit Acanto, TurboFlush, avec lunette de WC
503.045.00.1	Set de WC suspendu à fond creux Geberit iCon, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc
503.045.00.8	Set de WC suspendu à fond creux Geberit iCon, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc / KeraTect
503.046.JT.1	Set de WC suspendu à fond creux Geberit iCon, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc / Mat
503.048.00.1	Set de WC suspendu à fond creux Geberit iCon, compact, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc
503.048.00.8	Set de WC suspendu à fond creux Geberit iCon, compact, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc / KeraTect
503.049.JT.1	Set de WC suspendu à fond creux Geberit iCon, compact, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc / Mat
503.080.00.1	Set de WC au sol à fond creux Geberit iCon, à fleur de paroi, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc
503.080.JT.1	Set de WC au sol à fond creux Geberit iCon, à fleur de paroi, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc / Mat
503.082.00.1	WC suspendu à fond creux Geberit Selnova, TurboFlush, Blanc
503.083.00.1	Set de WC suspendu à fond creux Geberit Selnova, TurboFlush, avec siège de WC, Blanc

Le réservoir de chasse à encastrer Geberit ou tout autre composant acheté avec le produit ne sont pas couverts par cette politique de retour.

2. La politique de retour commence au moment de l'enregistrement du produit comme indiqué au point 5 a) et se termine six mois après la date d'installation ("Période de retour"). Pour maintenir la période de retour, il suffit que la notification de l'exercice du droit de retour comme mentionné au point 6 soit envoyée avant l'expiration de la période de retour.

3. Si le consommateur n'est pas satisfait des performances de chasse du produit, il peut exercer son droit de retour pendant la période de retour.

Si le consommateur exerce son droit de retour, le produit est démonté et récupéré par un service client désigné par Geberit. Geberit rembourse ensuite au consommateur le prix d'achat brut du produit mentionné sur la facture de l'installateur, diminué de toutes remises accordées par l'installateur et autres réductions. Les frais sont remboursés au plus tard dans les 6 semaines suivant le jour où le produit a été démonté chez le consommateur.

4. Aucune autre réclamation du consommateur contre Geberit basée sur cette politique de retour n'existe. Le consommateur n'a notamment pas droit au remboursement des frais d'achat, d'installation et d'installation d'un produit de remplacement éventuel ou d'autres frais accessoires (par exemple, pour des travaux de rénovation supplémentaires).

Cette politique de retour est limitée à l'insatisfaction concernant les performances de chasse du produit ; en cas d'insatisfaction concernant d'autres caractéristiques du produit, cette politique de retour supplémentaire ne s'applique pas. La garantie légale des défauts matériels et toute autre garantie restent inchangées.

5. Le droit de retour n'existe que sous les conditions suivantes :
 - a) Le produit a été enregistré par le consommateur dans les 90 jours suivant la date d'installation via le formulaire se trouvant sur la page web suivante :
<https://www.geberit.be/service-support/garantie-et-droit-de-retour/droit-de-retour-performance-de-rincage>.

Le formulaire doit contenir au minimum les informations suivantes :

- Nom et adresse du consommateur ayant acheté et enregistré le produit
- Numéro d'article du produit
- Coordonnées bancaires du consommateur
- Une copie de la facture de l'installateur prouvant que le produit a été acheté et installé en combinaison avec un réservoir de chasse à encastrer Geberit

- b) Le produit a été installé et mis en service par une entreprise de plomberie établie en Belgique ou par un service client autorisé par Geberit, conformément à toutes les réglementations pertinentes selon les règles techniques en vigueur. Une liste des services clients autorisés par Geberit est fournie sur demande par Geberit.
6. Le droit de retour est ouvert uniquement aux consommateurs résidents ou ayant leur résidence habituelle en Belgique. Un consommateur est une personne qui conclut un acte juridique à des fins qui ne peuvent principalement être attribuées à son activité commerciale ou professionnelle indépendante.

7. Le droit de retour s'applique uniquement aux produits installés en combinaison avec le réservoir de chasse à encastrer Geberit en Belgique.
8. Le droit de retour n'est ni transférable ni transmissible.
9. Le droit de retour est exclusivement soumis au droit matériel de la Belgique. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue.

Version avril 2025